

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Numéro CAS: 61789-40-0
Dénomination du produit: CAPB 35
Date de Révision: juil. 31, 2020 **Date d'impression:** sept. 22, 2021
Version: 1.0 **Remplace Date:** N.A.
Nom du fabricant: Thames River Chemical Corp.
Adresse: 5230 Harvester Road Burlington, ON, CA, L7L 4X4
N° de téléphone en cas d'urgence: CHEMTREC (800) 424-9300
Numéro d'information: 905-681-5353
Fax: 905-681-5377

Produit / utilisations recommandées: Réservé à un usage en laboratoire ou industriel.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification**

Toxicité aiguë - par contact cutané - catégorie 4

Toxicité aiguë - par voie orale - catégorie 4

Lésions oculaires graves - Catégorie 1

Pictogrammes**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger - Santé

H312 - Nocif par contact cutané.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence - Général

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P264 - Se laver/Laver ses mains soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conseils de prudence - Intervention

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P321 - Traitement spécifique (voir les Premiers Soins sur la FDS).

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P330 - Rincer la bouche.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Conseils de prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/recipient en conformité avec les règlements locaux/nationaux/internationaux. La gestion des déchets devrait être faite en pleine conformité avec les lois nationales, régionales et locales.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

| CAS | Nom Chimique | %/poids |
|--------------|--|-----------|
| 0061789-40-0 | 3-AMINO-N-(CARBOXYMÉTHYL) -N,N-DIMÉTHYLPROPAN-1-AMINIUM, DÉRIVÉS N-ACYLES DE COCO, HYDROXYDES, SELS INTERNES | 28% - 42% |

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) des composantes ne sont pas divulguée afin de protéger la confidentialité ou en raison de variations de lot en lot.

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Si la respiration est difficile, le personnel formé devrait administrer de l'oxygène d'urgence si le CENTRE ANTIPOISON ou le médecin le recommande. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Inhalation

En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer le rinçage pendant une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce que les soins médicaux soient disponibles. Prendre soin de ne pas rincer l'eau contaminée dans l'oeil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement les yeux à grande eau propre pendant une période prolongée, pas moins de quinze (15) minutes. Rincer plus longtemps s'il y a une indication de produit chimique résiduel dans l'œil. Assurer un rinçage adéquat des yeux en séparant les paupières avec les doigts et rouler les yeux dans un mouvement circulaire. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Consultez un médecin.

Contact cutané

Enlever immédiatement tout les vêtements contaminés, souliers et articles de cuire (e.g. bracelets de montre, ceintures). Rincer la peau avec de l'eau tiède qui coule doucement/Se doucher pour une durée de 30 minutes ou jusqu'à ce que les soins médicaux soient disponibles. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact cutané

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau et au savon. Enlevez les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. Laver les vêtements et les chaussures avant de les réutiliser. Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou de jeter. Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (par exemple, bandes de montre,

ceintures) contaminés.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement.

Ingestion

Ne donnez rien à une personne inconsciente. Si vous êtes conscient, lavez la bouche puis donnez 1 ou 2 verres d'eau à boire. Consultez un médecin. Obtenez des soins médicaux. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.2 Specific Hazards in Case of Fire

Les contenants peuvent exploser au feu.

Agents extincteurs appropriés

Incendie majeur: Eau pulvérisée, brouillard or mousse antialcool Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone Petit incendie: Poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène. Soyez prudent lorsque vous appliquez du dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Grand Incendie : Eau pulvérisée, brouillard ou mousse résistant à l'alcool. Petit incendie: Poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou mousse résistant à l'alcool.

Agents extincteurs inappropriés

Do not use water jet. Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

Dangers dus aux produits chimiques: Oxydes de carbone, oxydes d'azote formés lors de la combustion. Un feu peut produire des gaz irritants et corrosifs.

Techniques de lutte contre l'incendie

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité. Refroidir les contenants à grande eau longtemps après l'extinction de l'incendie. La prudence est recommandée lors de l'utilisation de l'eau ou de la mousse puisque du moussage peut se produire, surtout si vaporisée dans des contenants de liquide brûlant. Éliminer les résidus de combustion et l'eau d'extinction contaminée conformément à la réglementation officielle.

Mesures de protection spéciales

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et tenue de feu complète. Porter un appareil respiratoire autonome à pression de protection (ARA) et une tenue de travail complète.

5.3 Advice for firefighters

Firefighters should wear NIOSH/MSHA approved self-contained, breathing apparatus and full protective clothing Product will burn under fire conditions. Closed containers may explode (due to the build-up of pressure) when exposed to extreme heat.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures d'urgence

Balayer, placer dans un sac et un trou pour l'élimination des déchets, ou prendre et placer dans un récipient fermé. Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personne non autorisé. Rester en hauteur et/ou en amont. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique en combinaison avec appareil respiratoire isolant (ARI) à pression positive.

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres

barrières appropriées.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Balayer ou ramasser soigneusement les matériaux, puis les placer dans un récipient approprié pour l'élimination conformément aux réglementations locales. Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination. Ventilé la zone une fois que le nettoyage est terminé.

6.2 Environmental Precautions

6.3 Methods and Materials for Containment and Cleaning up

Absorb with an inert absorbent. Sweep up and place in an appropriate closed container (see Section 7: Handling and Storage) Clean up residual material by washing area with water. Collect washing for disposal

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Stocker dans le conteneur d'origine à l'abri de tout dommage physique dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles, des aliments et des boissons. Conserver le récipient bien fermé et scellé jusqu'au moment de l'utiliser. Stocker entre les températures suivantes: 40 ° F - 100 ° F. Avoid breathing vapours, mist and gas. Éviter la formation de poussière et d'aérosols. Assurer une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Laver les mains après utilisations. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés. Laver les mains après utilisations. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition. L'utilisation de ventilation locale est recommandé afin de contrôler les émissions à la source. Signaler immédiatement toute défaillance du système de ventilation.

Exigences de stockage

Durée de conservation: Utiliser dans les 24 mois. Conserver dans les contenants d'origine. Maintenir les récipients bien fermés. Entreposer dans un endroit frais, sec à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des sources d'ignition et des incompatibilités. S'assurer que les contenants sont bien fermés, sauf lorsqu'on prélève le contenu. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés pour éviter les fuites. L'entreposage intérieur doit être conforme aux normes OSHA et aux codes d'incendie appropriés. Les conteneurs vides retiennent les résidus et peuvent être dangereux. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart des sources d'ignition et des incompatibilités.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Avoid direct or prolonged contact with skin and eyes. DO NOT ALLOW TO FREEZE. If freezing occurs, thaw and remix before using. Frozen material may be thawed in a warm room. Avoid localized overheating. Vent drums while heating. Mix thoroughly to assure homogeneity.

7.2 Conditions for safe storage, including any incompatibilities

SHIP AND STORE BETWEEN 10-50°C Store in tightly closed containers. Store in an area that is dry, well-ventilated, away from incompatible materials(see Section 10. Stability and Reactivity)

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Eye and face protection requirements will vary dependent upon work environment conditions and material handling practices. Appropriate ANSI Z87 approved equipment should be selected for the particular use intended for this material. An emergency eye wash must be readily accessible to the work area. Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides. Portez des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou des lunettes de protection. Portez des lunettes de protection à ventilation indirecte, résistantes aux chocs et aux éclaboussures lorsque vous travaillez avec des liquides.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes fait à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. L'utilisation de gants approuvés selon les normes applicables et fabriqués à partir des matériaux suivants peut fournir une

protection chimique appropriée : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. L'adéquation et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation, par ex. fréquence et durée de contact, résistance chimique du matériau des gants, épaisseur des gants, dextérité. Demandez toujours conseil aux fournisseurs de gants. Les gants contaminés doivent être remplacés. Utilisation d'un tablier et de surbottes en matériaux chimiquement imperméables tels que le néoprène ou le caoutchouc nitrile. Laver les vêtements souillés ou éliminer correctement les matériaux contaminés, qui ne peuvent pas être décontaminés. L'utilisation de gants approuvés selon les normes applicables et fabriqués à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée : Gants en PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne mentionnent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire. En cas de risque de formation de brouillards, porter un demi-masque approuvé MSHA/NIOSH (ou équivalent) avec un respirateur purificateur d'air contre la poussière/le brouillard Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations dans l'air à un niveau suffisant pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire conforme ou équivalent à OSHA 29 CFR 1910.134 doit être suivi. Renseignez-vous auprès des fournisseurs d'équipements de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autre mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de seuil respective.

8.2 Contrôles d'exposition

Eye and face protection requirements will vary dependent upon work environment conditions and material handling practices. Appropriate ANSI Z87 approved equipment should be selected for the particular use intended for this material. Eye contact should be prevented through use of chemical safety glasses with side shields or splash proof goggles. An emergency eye wash must be readily accessible to the work area.

None of the chemicals in Section 3 are regulated under "ACGIH_carcinogen", "ACGIH_Notations", "ACGIH_TLV_Basis", "ACGIHsmg", "ACGIHsppm", "ACGIHtmg", "ACGIHtppm", "CAN_AL_Carcinogen", "CAN_AL_Notation", "CAN_ALsmg", "CAN_ALsppm", "CAN_ALtmg", "CAN_ALtppm", "CAN_ONsmg", "CAN_ONsppm", "CAN_ONtmg", "CAN_ONtppm", "CAN_QCVECDmg - CANADA_QUEBEC VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE_mg", "CAN_QCVECDppm - CANADA_QUEBEC VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE_ppm", "CAN_QCVEMPmg - CANADA_QUEBEC VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_mg", "CAN_QCVEMPppm - CANADA_QUEBEC VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE_ppm", "CANsmg", "CANsppm", "CANtmg", "CANtppm", "OSHA_SkinDesignation", "OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3", "OSHA_Carcinogen - OSHA Carcinogen", "OSHAsmg", "OSHA_sppm", "OSHAtmg", "OSHA_tppm"

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

| | |
|------------------------------|----------------------------------|
| Densité | 1.00 lb/gal |
| Densité relative | 0.12 |
| Apparence | Colorless to light yellow liquid |
| Coefficient eau / huile | N/A |
| Taux d'évaporation | N/A |
| Point d'éclair | >93.9 °C |
| Point d'ébullition élevé | N/A |
| Point d'ébullition bas | 100.00 °C |
| Niveau Inférieur d'explosion | N/A |
| Point de fusion/congélation | N/A |
| Odor Description | Odorless |
| Seuil de l'odeur | N/A |
| pH | 5.0 - 7.0 |
| Niveau Supérieur d'explosion | N/A |
| La Densité de Vapeur | N/A |
| La Pression de Vapeur | N/A |
| Viscosité | N/A |
| Solubilité dans l'eau | Soluble in water |

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

Stabilité

Stable sous les conditions normales de manutention et d'entreposage.

Conditions à éviter

Éviter le contact avec les acides forts, les bases et les agents oxydants. Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes et le contact avec des matériaux incompatibles.

10.2 Chemical Stability

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Minimal. Hazardous polymerization will not occur.

10.4 Conditions To Avoid

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des températures élevées, et éviter le contact avec des matières incompatibles. Éviter le contact avec les acides et les matières oxydantes.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts Bases fortes, acides et agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible. Oxydes de carbone.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Toxicité aiguë

Eye- eye irritation,, rabbit. Moderately irritating. Skin- skin irritation, rabbit. Slightly irritating. Oral LD50(rat)=>5000

Nocif par contact cutané.

Nocif en cas d'ingestion.

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition orale à ce mélange est 5952.38 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par contact cutané à ce mélange est -1 mg/kg de masse corporelle

L'Estimation de la Toxicité Aiguë (ETA) pour une exposition par inhalation (vapeur) à ce mélange est >20 mg/l

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Not listed as carcinogenic according to IARC, NTP or OSHA.

Testing has shown this product to be non-mutagenic (Ames test)

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Non répertorié par l'ACGIH, le CIRC, le NIOSH, le NTP ou l'OSHA.

Non répertorié comme cancérogène.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque des lésions oculaires graves.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Voies d'exposition probables

Inhalation, Ingestion, Contact avec la peau, Contact avec les yeux.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Persistence and degradability

This product is biodegradable

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

Bioaccumulative Potential

93% (29d) Method: OECD 301D The product is readily biodegradable according to OECD criteria

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

13.1 Waste Treatment Methods

La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, étatiques et locales.

Élimination des déchets

Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères locaux pour les déchets

dangereux. La gestion des déchets doit être en totale conformité avec les lois nationales, étatiques et locales. Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations Transports Canada

Groupe d'emballage: N/A
Classe de danger: N/A
Numéro ONU: Non réglementé
Désignation officielle de transport: N/A

Informations relatives au transport selon le DOT des États-Unis

Numéro ONU: Non réglementé
Désignation officielle de transport: N/A
Groupe d'emballage: N/A
Classe de danger: N/A

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| CAS | Nom Chimique | %/poids | Liste des réglementations |
|--------------|---|-----------|--|
| 0061789-40-0 | 3-AMINO-N-(CARBOXYMÉTHYL) - N,N-DIMÉTHYLPROPAN-1-AMINIUM, DÉRIVÉS N-ACYLES DE COCO, HYDROXYDES, SELS INTERNES | 28% - 42% | DSL,TSCA,EU_EC_Inventory - European_EC_Inventory |

SECTION 16) AUTRES INFORMATIONS

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III)- Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CAS - Chemical Abstracts Service ; Chemtrec - Chemical Transportation Emergency Center; DSL - Domestic Substances List; ESL- Effects screening levels; GHS - "Globally Harmonized System

of Classification and Labelling of Chemicals" developed by the United Nations; HMIS - Hazardous Material Information Service; IATA - Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA); IMDG - International Maritime Dangerous Goods Code; LC - Lethal Concentration; LD - Lethal Dose; NFPA - National Fire Protection Association; OEL - Occupational Exposure Limits; OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor; PEL - Permissible Exposure Limit; SARA 313 - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA - Self Contained Breathing Apparatus; ppm - parts per million; STEL - Short-term exposure limit; TLV - Threshold Limit Value; TSCA - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469; TWA - Time-weighted average; US DOT- US Department of Transportation.

Version 1.0:

Date de Révision: juil. 31, 2020

Première édition.

Décharge de responsabilité

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.